

A ma maison

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 000 euros

207, Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

508 966 454 RCS Romans

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2025

Le 28 Mars 2025, à 9 heures 30,

Les associés de la Société « A ma maison », société à responsabilité limitée au capital de 7 000 euros, divisé en 70 parts sociales de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Sont présents :

- Madame Christine BLANCHARD, titulaire de 36 parts,
- Monsieur Nicolas BLANCHARD, titulaire de 34 parts.

L'Assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Madame Christine BLANCHARD, gérante associée, préside la réunion.

La gérante rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La transformation de la Société en Société par actions simplifiée ;
- L'adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme ;
- La désignation du Président ;
- Les pouvoirs en vue des formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport du Commissaire à la transformation ;
- Les projets de statuts de la société sous sa forme nouvelle ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par la Loi ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance et du rapport du Commissaire à la transformation, constate que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social, et qu'aucun avantage particulier n'a été consenti au profit d'associés ou de tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et du rapport du Commissaire à la transformation, décide, en application des dispositions des articles L.223-43 et L.227-3 dudit Code de commerce, de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter de ce jour.

Sous sa forme nouvelle, la Société sera régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur concernant les Sociétés par actions simplifiées et par les nouveaux statuts ci-après établis.

Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et son siège social restent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 000 euros. Il sera désormais divisé en 70 actions de 100 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Les fonctions de gérante, exercées par Madame Christine BLANCHARD, prennent automatiquement fin ce jour, du fait de la transformation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision de transformation de la Société en Société par actions simplifiée adoptée sous la résolution précédente, la collectivité des associés adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts régissant la Société sous sa nouvelle forme.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés nomme aux fonctions de Président de la société :

Madame Christine BLANCHARD,
née le 7 Septembre 1973 à Aubenas (07), de nationalité française,
demeurant à Valence (26000), Chemin des Abreuvoirs,

à effet de ce jour, et pour une durée indéterminée.

Madame Christine BLANCHARD déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et qu'elle ne fait l'objet d'aucune interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés rappelle que la durée de l'exercice en cours, qui sera clos le 30 Juin 2025, n'a pas à être modifiée du fait de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée.

Les comptes dudit exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions prévues aux nouveaux statuts et fixées par les dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés par actions simplifiées.

La collectivité des associés statuera sur ces comptes conformément aux règles édictées par les nouveaux statuts et les dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés par actions simplifiées.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés aux associés suivant les dispositions statutaires de la Société sous sa forme de Société par actions simplifiée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, comme conséquence de l'adoption des délibérations qui précèdent, constate la réalisation définitive de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au Cabinet JURIDOC, dont le siège est à Lattes (34970), Boirargues, Immeuble Audace, 1366 Avenue des Platanes, aux fins d'accomplir auprès du greffe du Tribunal de Commerce toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par voie électronique, par l'ancienne gérante, le nouveau Président, et tous les associés présents.

Signature électronique

En preuve, il est convenu que le présent acte est signé sur support électronique conformément à la loi n° 1317 du 23 décembre 2006 relative à l'usage de la signature électronique et française en vigueur, et notamment les articles 1366 et suivants du Code civil. L'acte est signé grâce à la plateforme YouSign permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte à tous les signataires, et garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à assurer l'authenticité et l'intégrité de la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte. Le signataire reconnaît que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite et que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au document. Il est donc fait foi de l'écriture et de la signature des parties, tant à leur égard qu'à celui de leurs héritiers ou ayants droit.

Christine BLANCHARD

Nicolas BLANCHARD

Christine BLANCHARD

Nicolas BLANCHARD

✓ Certified by  yousign

✓ Certified by  yousign

N.B. C.B.

A MA MAISON – Transformation en SAS

ID e6576627-4183-489f-9911-6ebebce96533

Sending date 2025-03-28 09:51:22 UTC +01:00 | Expiration date 2025-04-04 23:59:59 UTC +02:00

All dates and times in this document are displayed in the sender's time zone.

Signed by
Christine BLANCHARD✓ Certified by  yousign CSE Avocats Conseils - JURIDOC

Sender



Type User
ID d3941483-a653-4d84-935c-b90189c0e08b
First name Frédéric
Last name MAZON
Email address fmazon@cse-avocats.com
Phone number +33678604556
Organization CSE Avocats Conseils
Workspace JURIDOC
IP address 193.252.171.78

 Signer

Signer

First name Christine
Last name BLANCHARD
ID 5a1df694-ae98-46f7-9b15-0b6f85877509
Email address c.blanchard@kangouroukids.fr
Phone number +33781446453
IP address 109.190.80.106

Authentication

Mode

sms

OTP code

279980

Authentication validated at

2025-03-28 10:37:26 UTC +01:00

Signature

Signature context

Signed via the link sent to the signer's email address

Consent given at

2025-03-28 10:37:29 UTC +01:00

Signature process completed at

2025-03-28 10:37:31 UTC +01:00

Document #1

A MA MAISON - PV AGE 28.03.25 transfo SAS.pdf

A MA MAISON - PV AGE 28.03.25 transfo SAS.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
0c8d3e1a-531f-4c31-880d-0c2a43a3469e	47658691a97a03557aa5bc6dbbe04b5aec6f497a78c504f2e04026e98501d51	application/pdf	application/pdf

Signature #1 Signed by Christine BLANCHARD

Hash (sha256)	Qualified timestamp
5b06c51a7e5677f93c69b963d578aeb90ae0dcdbadb37b4c82c9e17239c15ef2	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0

Document #2

SAS A MA MAISON - Statuts adoptes 28.03.25.pdf

SAS A MA MAISON - Statuts adoptes 28.03.25.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
adb6f4a6-f05c-442a-b08a-44fbc986ceb	f2d57ab0cfec531e45a4e61645789c74ca0901e0f30e6d17058422fe1cd6855f	application/pdf	application/pdf

Signature #1 Signed by Christine BLANCHARD

Hash (sha256)	Qualified timestamp
3e1564e9951137f692d3bac3a63e92319f423bd1d7a9ddfbe461290fda87ffb2	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0

A MA MAISON – Transformation en SAS

ID e6576627-4183-489f-9911-6ebebce96533

Sending date 2025-03-28 09:51:22 UTC +01:00 | Expiration date 2025-04-04 23:59:59 UTC +02:00

All dates and times in this document are displayed in the sender's time zone.

Signed by
Nicolas BLANCHARD✓ Certified by  yousign CSE Avocats Conseils - JURIDOC

Sender



Type	User
ID	d3941483-a653-4d84-935c-b90189c0e08b
First name	Frédéric
Last name	MAZON
Email address	fmazon@cse-avocats.com
Phone number	+33678604556
Organization	CSE Avocats Conseils
Workspace	JURIDOC
IP address	193.252.171.78

 Signer

Signer

First name	Nicolas
Last name	BLANCHARD
ID	55c65d46-d97b-478f-84cf-bac69c151234
Email address	nico.b.andran@gmail.com
Phone number	+33614603084
IP address	88.176.78.137

Authentication

Mode

sms

OTP code

801381

Authentication validated at

2025-03-28 11:15:26 UTC +01:00

Signature

Signature context

Signed via the link sent to the signer's email address

Consent given at

2025-03-28 11:15:30 UTC +01:00

Signature process completed at

2025-03-28 11:15:32 UTC +01:00

Document #1

A MA MAISON - PV AGE 28.03.25 transfo SAS.pdf

A MA MAISON - PV AGE 28.03.25 transfo SAS.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
0c8d3e1a-531f-4c31-880d-0c2a43a3469e	47658691a97a03557aa5bc6dbbe04b5aec6f497a78c504f2e04026e98501d51	application/pdf	application/pdf

Signature #1 Signed by Nicolas BLANCHARD

Hash (sha256)	Qualified timestamp
5a98735a6b9ef2963ff28e6e70f5327152af4c2e31bf10d09d7a7edabfa4ab9d	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0

Document #2

SAS A MA MAISON - Statuts adoptes 28.03.25.pdf

SAS A MA MAISON - Statuts adoptes 28.03.25.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
adb6f4a6-f05c-442a-b08a-44fbc986ceb	f2d57ab0cfec531e45a4e61645789c74ca0901e0f30e6d17058422fe1cd6855f	application/pdf	application/pdf

Signature #1 Signed by Nicolas BLANCHARD

Hash (sha256)	Qualified timestamp
3fb8d356a234e5c575bb61bd448d33ede66ef28ae403ef63a17b633e207f0ec0	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0